

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2010-2011

**Déposé à l'assemblée générale annuelle**

**5 juin 2011**

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

Le fait de prendre la relève du Sénateur Pierre-Hugues Boisvenu et de Monsieur Michel Laroche à la présidence nous a fait paraître bien petits, dans nos souliers de bénévoles. En effet, nous connaissons tous la somme d'énergie que Monsieur Boisvenu et son épouse ont investie à travers leur implication dans la mise sur pied de l'AFPAD et la réalisation de sa mission.

Quant à Monsieur Laroche, prendre la relève du fondateur pendant un an fut également un défi très exigeant. Grâce à son côté professionnel et à son travail rigoureux et acharné, ce dernier a su mettre en place des mécanismes qui ont eu pour effet de solidifier l'AFPAD malgré l'étendue des tâches à accomplir et ce, autant pour le personnel en place que pour les membres du conseil d'administration.

Le travail de transition fait par Monsieur Laroche nous a convaincus de prendre la relève et de se partager les tâches afin d'aider efficacement l'AFPAD à croître selon les attentes et les besoins de nos familles et des personnes concernées par les événements. Avec la collaboration du directeur général, Monsieur Michel Germain, nouvellement nommé, nous sommes convaincus que l'AFPAD connaîtra une très bonne année.

La grande expérience de Michel Germain nous aidera à relever le défi le plus important pour nous tous : l'aide directe aux familles. Ses habiletés à planifier et à réaliser le plan de travail adopté dernièrement par les membres du CA feront en sorte que nous pouvons espérer pour 2011-2012 atteindre les objectifs et permettre à nos membres d'apprécier encore mieux les services de leur association. Nous avons pu apprécier l'humanisme et l'empathie de Michel envers notre cause qui est devenu la sienne.

Les bénévoles qui composent votre conseil d'administration concentrent leurs efforts à appuyer et faciliter le travail de la direction générale et du personnel dévoué de l'association. Raymonde, Sema et Andrée mettent la main à la pâte pour rendre agréable la transition entre les cinq premières années de l'AFPAD et les prochaines années qui exigeront un travail en équipe solide et un suivi méticuleux du plan de travail.

Nous remercions tous nos membres de leur belle solidarité et nous continuons de souhaiter à notre association une longue et belle vie car notre cause est importante et maintenant incontournable aux yeux de l'ensemble de la population.

Élisabeth Pousoulidis

Gilbert Tremblay

Coprésidents

### Notre mission

L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues a obtenu ses lettres patentes comme organisme à but non lucratif à l'automne 2005 afin de répondre aux besoins des familles de victimes au Québec.

L'AFPAD a pour mission principale d'accompagner, de conseiller et de défendre les intérêts des familles touchées par un homicide ou une disparition dans des circonstances d'apparence criminelle.

Les principaux objectifs visés par l'association ont toujours été de sortir les familles de l'isolement, de créer des liens de solidarité entre elles, de leur donner les ressources nécessaires afin d'être suffisamment informées et d'avoir les outils nécessaires pour passer à travers toutes les embûches reliées à leur drame.

L'AFPAD désire également conscientiser les pouvoirs publics, les ministères de la Justice, les enquêteurs, les magistrats et la population en ce qui concerne les difficultés auxquelles sont confrontées au quotidien les familles de victimes.

Le mandat prioritaire demeure l'aide et l'accompagnement des familles de victime(s) d'homicide ou de disparition le plus tôt possible suite au drame. L'aide et l'accompagnement se traduisent la plupart du temps à travers différents types de rencontres et d'activités adaptées aux besoins des membres. Un autre mandat concerne la représentation des familles auprès des institutions et des autorités politiques. Les familles sont informées de leurs droits et des services publics s'y rattachant; elles sont référées aux ressources appropriées en ce qui concerne l'aide psychologique et les conseils juridiques.

L'association joue également un rôle important au sein de la société québécoise en collaborant avec différents organismes d'aide aux victimes. L'AFPAD encourage aussi les initiatives en matière de prévention de la violence et de la criminalité.

### Notre organisation administrative

#### Membres du Conseil d'administration en date du 31 mars 2011

**Élisabeth Pousoulidis**, coprésidente  
**Gilbert Tremblay**, coprésident  
**Martine Boucher**, vice présidence  
**Maya Azzi**, trésorière  
**Élisabeth Laplante**, secrétaire  
**Michel Surprenant**, administrateur  
**Stéphane Luce**, administrateur  
**Bruno Serre**, administrateur  
**Roger Poirier**, administrateur  
**Gisèle Lapointe**, administrateur

#### Conseillers juridiques

**Me Claude Laferrière** (invité au CA)  
**Francine Germain**

*Notes sur la composition du conseil d'administration*

*Le 25 février 2011, Monsieur Michel Laroche a complété son engagement personnel d'un an à la présidence de l'AFPAD. Madame Élisabeth Pousoulidis et Monsieur Gilbert Tremblay occupent la coprésidence jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle 2011. Par ailleurs, le poste de trésorier occupé par Monsieur Michel Massicotte a été remplacé par Madame Maya Azzi. Quant aux postes d'administrateurs, il y a eu quelques changements : Madame Gyslaine Fréchette a dû se retirer pour des raisons personnelles et deux nouveaux administrateurs se sont joints au conseil d'administration soit : Monsieur Roger Poirier et Madame Gisèle Lapointe.*

Au 31 mars 2011, l'AFPAD compte 535 familles membres.

#### L'Équipe de travail

Depuis le 14 février 2011, Monsieur **Michel Germain** assume la direction générale à raison de 3 jours par semaine.

#### Employées

**Raymonde Hébert**, coordonnatrice de Montréal et de l'Ouest du Québec

**Andrée Champagne**, coordonnatrice de Québec et de l'Est du Québec

**Sema Solmaz**, secrétaire comptable (*retour de congé de maternité en janvier 2011*)

**Christiane Lupien**, secrétaire (*remplacement congé de maternité de juin 2010 au 31 mars 2011*)

#### Les ressources budgétaires de l'AFPAD

La principale source de financement de l'AFPAD provient du Ministère de la Justice du Québec. Les autres revenus de l'AFPAD proviennent d'activités bénéfiques et de dons du public.

#### Bénévolat

L'AFPAD peut compter sur l'aide de plusieurs bénévoles dans différentes régions du Québec. En 2010-2011, plus de 7 600 heures de bénévolat ont été données par 44 personnes.

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010-2011

### Consolidation de l'association

- Le recrutement de nouveaux membres au conseil d'administration possédant de l'expertise dans différents domaines a contribué pour beaucoup à renforcer les bases sur le plan de la gestion
  - Mise en place du comité exécutif, ce qui a permis de mieux préparer les rencontres du conseil d'administration et d'en améliorer l'efficacité
  - L'acquisition d'une application informatique de comptabilité plus performante nous permet maintenant un suivi plus rigoureux et plus détaillé de l'ensemble des activités de l'association
  - L'acquisition d'un logiciel (Prodon) permettant de colliger toutes les informations concernant les différents types de donateurs qui ont encouragé notre cause et de faciliter l'émission des reçus d'impôt. Nous pourrions également réaliser des statistiques, faire des envois massifs afin de remercier et de fidéliser nos donateurs
  - L'embauche du premier directeur général de son histoire
- été réalisées, soit par téléphone, par appel vidéo conférence ou encore par des rencontres personnelles
- Trois séries de sept ateliers ont été données gratuitement par une intervenante bénévole dans les grandes régions de Québec et de Montréal afin d'aider nos membres à reprendre le pouvoir sur leur vie
  - Il avait été prévu d'augmenter la fréquence des déjeuners causeries et de les implanter dans d'autres régions que celles de Québec et de Montréal. Une région s'est ajoutée : les familles de victimes habitant la Région du Saguenay-Lac-St-Jean ont pu bénéficier de cette activité à quatre reprises
  - Pour la dernière période, le nombre d'inscriptions au forum a augmenté de 10%. Par contre, nous avons observé une diminution des discussions. Cela est dû à l'augmentation des « spam » qui sont des publicités apparaissant spontanément pendant les échanges entre les utilisateurs. Dans la prochaine année, ce problème sera corrigé avec la refonte totale de notre site web
  - L'AFPAD a maintenant sa page sur Face Book et sur Twitter. Elle compte 360 membres sur Face Book et 37 abonnés sur Twitter dont la création remonte au 31 mars 2011

### Accroître les services aux familles et en améliorer la qualité

- Toutes les activités et services offerts à nos membres sont gratuits
- Compte tenu de l'immense détresse que représente l'homicide ou la disparition d'un membre d'une famille, 304 interventions ont

#### Quelques statistiques 2010-2011

Déjeuner causerie	19
Rencontres privées	35
Rencontres CA AFPAD et CE AFPAD	11
Accompagnements à la cour	23
Conseils juridiques	32
Conférences par P-H Boisvenu	25
Aide lettre témoignage	7
Intervention d'aide téléphonique	269
Interventions auprès des partenaires	74

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010-2011 (suite)

- La dernière année, les dirigeants de l'AFPAD ont poursuivi leur réflexion quant à la meilleure stratégie d'implantation du service de références en ligne. L'instauration de ce service en permanence est en voie de réalisation
- Il est très important pour nous de souligner l'importance de notre service d'aide et de conseils juridiques car, tout au long de l'année, nos conseillers bénévoles furent sollicités régulièrement par nos membres et leur ont accordé plusieurs heures afin de répondre à des dizaines de demandes d'information, conseils, recherche de documents, suivi de dossiers, etc.
- Tout au long de l'année, les bureaux de Québec et de Montréal furent sollicités par les familles membres de l'association pour différents besoins d'aide financière d'urgence. Pour les membres habitant loin du Palais de justice, l'AFPAD a payé à quelques reprises soit le déplacement, les repas ou l'hébergement ou encore, des consultations psychologiques d'urgence
- Au cours de la dernière période, les membres ont également continué à bénéficier d'aide quant à la rédaction de lettres de témoignage que ce soit avant le prononcé de sentence ou encore pour les fins d'une audience à la Commission des libérations conditionnelles

### Amélioration de la condition financière

- Pour l'année 2010-2011, l'AFPAD visait l'amélioration de ses conditions financières par le biais d'activités de levées de fonds encore plus lucratives. Nous comptons aller chercher

l'équivalent du montant reçu en subvention.

Voici les activités bénéfiques réalisées en 2010-2011 :

- 2 Tournois de golf de la CANASA (mai et juin 2010)
- Drag de camions en Beauce (septembre 2010)
- Spectacle *La force de l'entraide* (novembre 2010)
- Festival des travailleurs de St-Joseph de Beauce (septembre 2010)
- Spectacle de l'école de musique « Les Maestros » de Shawinigan (juin 2010)
- Spin 8 à Drummondville (octobre 2010)
- Dégustation 2010 - Vignoble « La Mission », Brigham, Estrie

Malgré la réalisation de ces activités, l'AFPAD n'a pas réussi à remplir ses objectifs financiers.

### Le fonds Isabelle Boisvenu

En 2010-2011, l'association s'était donnée comme objectif d'édicter des règles afin d'assurer la pérennité du fonds Isabelle Boisvenu.

Comme vous le savez, le fonds Isabelle Boisvenu a été créé à la suite du décès d'Isabelle Boisvenu en 2005. Il permet d'offrir annuellement 2 bourses à des chercheurs ou des étudiants universitaires qui entreprennent des études supérieures en victimologie et qui, par leurs travaux, vont améliorer la connaissance dans le domaine des victimes d'actes criminels ou la sécurité du public, particulièrement celle des femmes.

Suite aux conseils de différents experts, un protocole d'entente a été signé entre la famille Boisvenu et l'AFPAD afin que le fonds Isabelle Bois-

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010-2011 (suite)

venu soit dorénavant une entité distincte et gérée séparément des activités de l'AFPAD.

Les contributions versées par le sénateur Boisvenu et les autres dons seront exclusivement pour le fonds Isabelle Boisvenu. Ceci assurera la création d'un capital de base de façon à assurer la pérennité du fonds.

Dans les prochains mois, l'AFPAD fera connaître les différentes modalités s'y rattachant lors du lancement officiel.

### Activités de partenariats

En 2010-2011, plusieurs rencontres ont été réalisées avec les différents partenaires, en voici quelques unes :

- BAVAC : l'AFPAD a rencontré à quelques reprises les représentants du Bureau d'aide aux victimes d'acte criminel et ces rencontres visaient particulièrement le financement
- Rencontres avec les policiers municipaux : plusieurs rencontres d'information ont eu lieu sur des dossiers de disparition ou d'homicide
- Rencontres avec Réseau Enfant-Retour sur des dossiers de disparition
- Participation à la journée internationale des enfants disparus avec l'organisme Enfant-Retour
- Michel Laroche, à titre de conseiller juridique, a participé à plusieurs rencontres avec la Fédération des familles et amis des personnes atteintes de maladies mentales ; l'AFPAD collabore à la rédaction d'un mémoire sur la santé mentale qui sera soumis au ministre de la Santé
- Vigile à la mémoire des 14 femmes assassinées à la Polytechnique de Montréal

### Activités médiatiques

En ce qui concerne les activités médiatiques, nous considérons toutes les entrevues avec les différents médias tels que la radio, la télévision et les journaux. En 2010-2011, de nombreuses entrevues ont été données aux médias et quelques communiqués de presse ont aussi été acheminés. Voici un aperçu des sujets couverts la dernière année :

- Délinquants dangereux - ressources déficientes
- Pour ou contre le retrait des pensions de vieillesse aux détenus?
- Les déjeuners causeries de l'AFPAD
- Statistiques Canada résultats sur la criminalité
- Stress post traumatique
- Nouveau règlement pour lutte contre le crime organisé
- Nomination de Sue O'Sullivan, Ombudsman
- Bilan de la première année de présidence de Michel Laroche
- GPS aux détenus récidivistes à risque
- Laboratoires de sciences judiciaires
- Agrandissement de la prison de Cowansville
- Dossier - Procureurs de la Couronne
- Alerte Amber
- Disparitions dans la région de Trois-Rivières
- Plusieurs entrevues sur des cas d'homicides et de disparitions

Pour l'année 2011-2012, l'AFPAD s'est fixé six principaux objectifs :

1. Établir un système de gestion budgétaire rigoureux
2. Consolider le financement de l'AFPAD
3. Consolider les activités et les services aux membres
4. Impliquer les membres dans la vie associative
5. Définir des politiques et des normes assurant la mise en place de pratiques de travail professionnelles et rigoureuses
6. Améliorer la communication de l'AFPAD envers ses membres, ses partenaires et la population

### 1. Établir un système de gestion budgétaire rigoureux

- La mise en place un outil de suivi budgétaire mensuel afin de permettre aux membres du CA de mieux suivre l'évolution des revenus et dépenses
- Élaboration d'une politique sur le cycle de gestion budgétaire de l'AFPAD
- Élaboration et mise en place de procédures (contrôle et de vérification des dépenses, frais octroyés aux familles membres de l'AFPAD, dons de charité, etc.)
- Recherche d'une nouvelle firme comptable afin de réduire les coûts liés à la vérification de nos États financiers

### 2. Consolider le financement de l'AFPAD

- Dans le cadre de notre demande annuelle de financement au BAVAC, l'AFPAD prévoit assurer un suivi régulièrement quant à l'avancement de notre dossier
- En ce qui concerne la tenue d'évènements de levée de fonds annuels, l'AFPAD vise à amasser 35 000\$ en 2011-2012. Afin de réaliser cet objectif, une stratégie et un plan d'action seront appliqués afin de réaliser les projets qui seront proposés

### 3. Consolider les activités et les services aux membres

#### Les déjeuners-causeries

- Dans la prochaine année, l'AFPAD a l'intention de créer un calendrier annuel afin d'offrir des déjeuners-causeries aux régions de Montréal, Québec, Saguenay-Lac St-Jean, Chaudière-Appalaches, Laval, Montérégie, Lanaudière, Laurentides, Bas St-Laurent, Estrie, Mauricie-Centre-du-Québec et Outaouais
- Les coordonnatrices de Québec et de Montréal auront la responsabilité de trouver les bénévoles dans chacune de ces régions afin d'animer les déjeuners. Afin d'aider les animateurs dans leur tâches, un guide d'organisation de déjeuners-causeries sera créé



### Les rencontres conférences

- Les membres seront conviés à des conférences qui les informeront sur différents sujets pertinents et leur permettront de se rencontrer. Nous prévoyons au moins quatre rencontres thématiques pour la prochaine année (2 à Québec et 2 à Montréal)

### Livret d'informations

- Un livret d'informations sera créé pour les membres sur les questions les plus fréquentes et les réponses les plus pertinentes lorsque survient un drame

### Échanges entre les membres et des professionnels

- Selon un calendrier prédéterminé, nous mettrons en place une application Web qui permettra aux membres de communiquer en ligne (chat room) avec des spécialistes (psychologue, travailleur social, avocat, policier etc.)

### Mise en place d'un système de veille médiatique

- Ce système informatisé permettra aux intervenants de l'AFPAD de localiser rapidement les familles vivant un drame et de prendre contact avec elles

### Révision des statuts des membres de l'AFPAD

- Nous procéderons à la révision des statuts des membres, ce qui permettra de définir clairement les catégories, leurs privilèges et les services auxquels ils ont accès (ex. membre fondateur, membre régulier, membre bénévole, membre corporatif etc.)

### 5. Impliquer les membres dans la vie associative

- Dans un premier temps, un fichier des membres informatisé sera construit afin d'améliorer la mise à jour des coordonnées des membres
- Nous procéderons également au recrutement de membres-bénévoles pour certaines activités de l'AFPAD (soutien aux membres, représentation, témoignages, levée de fonds, organisation et tenue d'activités etc.). Suite au recrutement de bénévoles, nous travaillerons à un programme de formation des bénévoles possiblement avec un organisme partenaire
- L'AFPAD prévoit réaliser un sondage afin de mesurer le taux de satisfaction de ses membres à l'égard des services existants et de leurs besoins en termes de nouveaux services

### 6. Définir des politiques et des normes assurant la mise en place de pratiques de travail professionnelles et rigoureuses

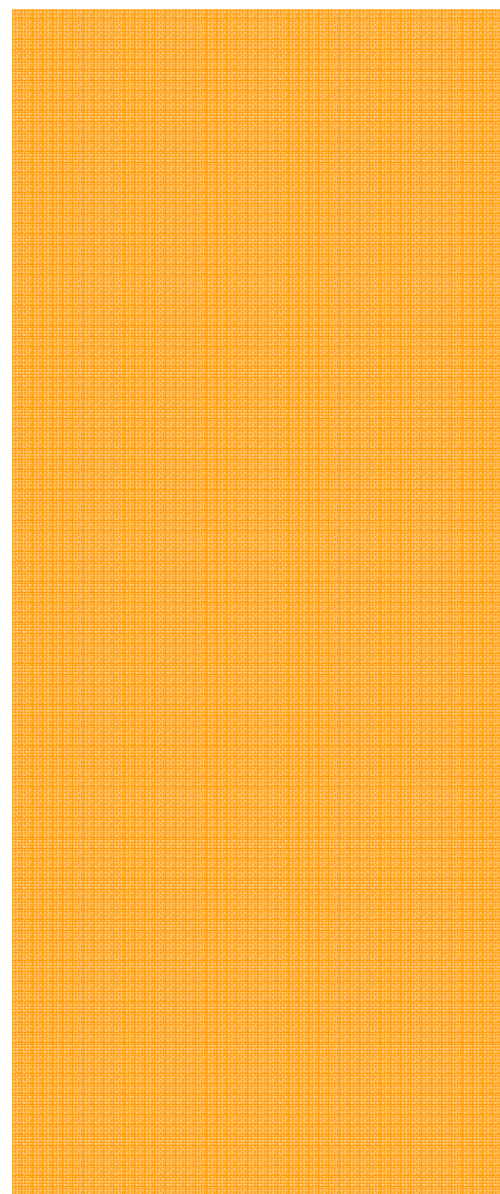
- Afin de standardiser les pratiques d'intervention des coordonnatrices envers les familles, un document sur les pratiques sera créé
- Création et mise en place d'un code d'éthique pour le personnel, les membres du CA et les bénévoles de l'association

## PERSPECTIVES 2011-2012 (SUITE)

- Révision de la description des tâches et des responsabilités du personnel ainsi qu'un bottin de leurs conditions de travail
- La mise en place un fichier de consignation des activités quotidiennes afin d'être en mesure de faire des statistiques quand au partage du temps utilisé pour chacune des activités de l'association
- Un bilan du plan d'action 2011-2012 sera effectué afin de mesurer la réalisation de nos objectifs inscrits au plan d'action annuel
- La défense des droits de nos familles demeurera dans notre mire: la réforme de l'IVAC, le dossier de la santé mentale, la réforme de l'assurance-chômage (assurance-compassion), le maintien du registre des armes à feu, la charte des droits des victimes

### **6. Améliorer la communication de l'AFPAD envers ses membres, ses partenaires et la population**

- Nous retiendrons les services d'un professionnel des communications dans la définition et la réalisation d'un plan annuel de communication
- Nous mettrons en ligne un nouveau site Web de l'AFPAD ayant les caractéristiques suivantes : autogestion des contenus, forum de discussion performant, chat room, liste d'inscription, dons en ligne, news letters, intégration de Face book et de Twitter, etc.
- Une plateforme des positions publiques de l'AFPAD sera établie et une procédure concernant les prises de positions publiques de l'AFPAD seront réalisées
- De nouveaux outils promotionnels seront réalisés (affiches, dépliants, enveloppes de dons, etc.)



## MERCI À NOS PARTENAIRES

### Partenaires secteur public et communautaire

- Ministère de la Justice du Québec
- Ministère de la Justice du Canada
- Réseau Enfant Retour
- Association québécoise plaidoyer victimes
- Fédération des familles et amis des personnes atteintes de maladies mentales (FFAPAMM)
- Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Indemnisations aux victimes d'actes criminels (IVAC)
- Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)
- Sûreté du Québec (SQ)
- Policiers de Montréal, Québec et autres corps policiers municipaux du Québec
- Bureau des procureurs de la Couronne du Québec
- Femmes autochtones du Québec
- Centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Québec Secours
- Table de concertation des organismes d'aide aux victimes d'actes criminels
- Centre des femmes
- Suicide Action
- SOS violence conjugale
- Maison Monbourquette
- Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)

### Partenaires donateurs

Merci à tous nos bénévoles, nos donateurs individuels ou corporatifs pour qui notre cause est importante et qui représentent pour nous, une motivation à se dépasser au service des familles.